



Taxe

ésta

d'apprentissage

DEPUIS **40 ans** VOTRE SOUTIEN FAIT LA DIFFÉRENCE !

CETTE ANNÉE ENCORE, FAITES LE CHOIX DE NOUS

FLÉCHER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE !



40 ans
ésta

DIPLÔME
VISÉ
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT



L'année dernière, grâce à votre soutien, l'ESTA a modernisé ses espaces grâce à **l'acquisition de plusieurs imprimantes 3D** qui permettent à nos étudiants de prototyper leurs projets.

Via le versement de la Taxe d'Apprentissage, vous participez à **préserver notre statut d'école à but non lucratif créée par et pour les entreprises.**

Comment verser votre taxe ?

Se connecter sur la plateforme SOLTéA

et choisir l'ESTA

UAI : 0900362E - SIRET : 520 875 378 00017

ESTA - 3 rue du Docteur Fréry - 90 000 - BELFORT



Calendrier

26 mai 2026

Ouverture de la plateforme SOLTéA.

Fléchage du solde de votre taxe.

21 octobre 2026

Clôture de la campagne

de répartition sur SOLTéA

Novembre 2026

Versement de votre solde à l'ESTA



MICHAEL VERRY

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
ET DES PARTENARIATS

mverry@esta-groupe.fr

06.63.71.03.20



La **garantie** d'une
Grande École
en **contrat avec l'État**